



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé. Toutefois, si la parité est presque atteinte dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

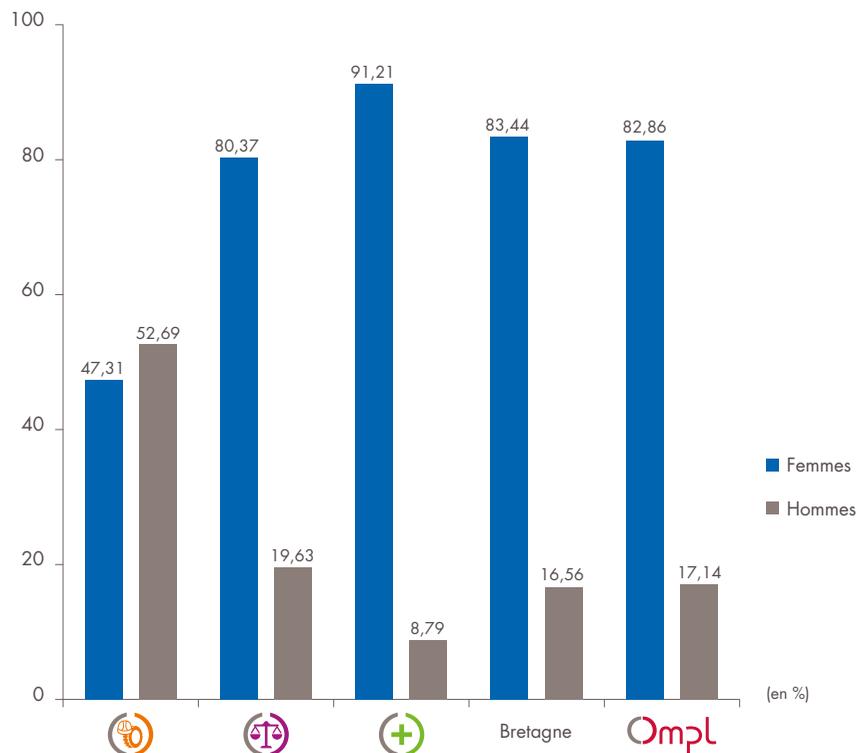


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel





MAJORITÉ DE FEMMES DANS 3/4 DES BRANCHES

La région regroupe 4,57 % des emplois salariés nationaux du champ de l'OMPL, se plaçant ainsi à la dixième position.

- Le secteur cadre de vie-technique est le deuxième employeur (15,13 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 63,86 % des emplois sectoriels, compte une faible majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (10,46 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (68,91 % des emplois sectoriels). Les autres branches restent toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (74,41 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Total
	1 427	47,31	1 589	52,69	3 016
	1 027	53,32	899	46,68	1 926
	53	40,77	77	59,23	130
	93	42,66	125	57,34	218
	254	34,23	488	65,77	742
	1 675	80,37	409	19,63	2 084
	124	84,35	23	15,65	147
	1 213	84,47	223	15,53	1 436
	121	62,69	72	37,31	193
	217	70,45	91	29,55	308
	13 528	91,21	1 303	8,79	14 831
	1 860	97,18	54	2,82	1 914
	1 766	88,30	234	11,70	2 000
	3 787	93,78	251	6,22	4 038
	5 019	89,10	614	10,90	5 633
	1 096	87,96	150	12,04	1 246
Bretagne	16 630	83,44	3 301	16,56	19 931
Ompl	361 708	82,86	74 796	17,14	436 504